

Affaire suivie par Elise Bollier (06.07.30.90.56)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
CONCHES-CLAIRIONS DU 29 NOVEMBRE 2018**

L'Assemblée de quartier Conches-Clairions s'est tenue le 29 novembre 2018, à 19h00, salle polyvalente du collège Albert-Camus

Etaient présents**Guy FEREZ**

Maire d'Auxerre

Guy PARIS1^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité**Martine BURLET**

Élue référent en charge du quartier

Olivier BOURGEOIS

Elu en charge du quartier

Nicole LAMODIERE

Présidente du Conseil de quartier

Mireille VIDAL-MASSE

Représentante à la Commission de quartiers

Roger MILOT

Suppléant à la Commission de quartiers

Abder EL BADAOU

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

Emilie GROUSSET

Membre du Conseil de quartier

Maurice LE CORRE

Membre du Conseil de quartier

et la participation de 48 habitants.

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants
4. Election des membres du Conseil de quartier

Guy Paris accueille l'assistance et présente le Principal du collège où se déroule l'Assemblée. Celui-ci prend la parole et indique être content de recevoir cette réunion d'habitants au sein de son établissement. Cette tradition permet de poursuivre le principe appliqué du bien vivre ensemble dans ce collège. L'Assemblée de quartier permet de participer à cette ambiance et de confirmer ce lieu en espace d'échanges et de rencontres.

1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier.

Il remercie le Principal. Il souligne tout l'intérêt qu'un collège peut apporter à un quartier sans minimiser le fait qu'il peut être source de nuisances ou de soucis pour les habitants. Il indique que les Conseils de quartiers travaillent de plus en plus souvent en coopération avec les écoles, collèges et/ou lycées implantés sur leur territoire de telle sorte que l'on puisse trouver des modes de fonctionnement convenant à tous.

Guy Paris réaffirme que ce moment est un temps privilégié pour les membres du Conseil de quartier qui présentent un bilan de leurs actions. Ce dispositif est en place depuis 16 ans, il est donc normal qu'il y ait un peu de lassitude, de désintérêt sur certains quartiers. Toutefois, le 20 octobre dernier, un séminaire a été organisé et beaucoup de membres des Conseils étaient présents. L'objet était de réfléchir au fonctionnement. Le dispositif, conçu depuis 2002, remplit-il encore les objectifs ? Ne mérite-t-il pas d'être modifié, amendé ? Les points forts et les difficultés ont été listés, cela s'équilibre. Mais, ces réflexions ont surtout permis de montrer tous les projets qui ont été menés à terme, toutes les animations et manifestations qui ont permis de rassembler, tout l'intérêt de l'existence des Conseils de quartiers. Une demande forte s'est dégagée en faveur d'un travail par thématique qui peuvent intéresser et/ou concerner tous les quartiers (projet sportif, culturel, de rénovation urbaine, ...). Au cours de l'année 2019, tous les membres des Conseils de quartiers seront invités à travailler sur les évolutions du dispositif de démocratie de proximité. Les époques changent, les besoins fluctuent, le dispositif doit également être cohérent avec le découpage territorial sur lequel s'inscrivent les nouveaux équipements de territoire. Le quartier est rattaché au nouvel équipement Centre-Ville/Conches-Clairions qui regroupe une équipe d'animation et le Centre Social, travaillant sur des actions, des animations, des services aux habitants suivant les particularités du territoire. Il est important que le travail mené par les Conseils de quartiers soit en cohérence avec les politiques portées dans ces équipements. La volonté est de maintenir un dispositif vivant, actif qui réponde vraiment aux attentes des habitants, en utilisant les nouveaux moyens informatiques et outils de communication à disposition à présent.

Guy Paris rappelle le rôle des deux élus délégués à chaque Conseil de quartier, dont l'élue référente, Martine Bulet, pour le quartier Conches-Clairions, qui tient des permanences et reste un interlocuteur privilégié entre les habitants et les services de la Ville, en particulier sur des situations plus personnelles. Elle est secondée et aidée par Olivier Bourgeois.

Guy Paris indique que cette Assemblée est électorale et invite chacun à se porter candidat. Il est important que chaque Conseil de quartier soit constitué de 6 à 9 membres, permettant un bon fonctionnement.

Enfin, Guy Paris redit toute l'importance du service "Allô Mairie" qui permet des interventions rapides sur la "bobologie" et assure un suivi. Du 1^{er} janvier au 30 octobre 2018, 279 demandes ont été enregistrées pour ce quartier.

Guy Paris remercie l'assistance et donne la parole à la présidente.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier

La présidente du Conseil de quartier se présente et indique qu'elle quittera le dispositif. Elle passe la parole à chaque membre. Deux d'entre eux souhaitent poursuivre.

La présidente présente le bilan de l'année 2018. Le Conseil de quartier s'est réuni 6 fois.

Ses membres ont participé :

- aux commissions de quartiers,
- au séminaire,
- aux réunions du Comité Consultatif de la Circulation,
- aux réunions du Conseil Consultatif du Développement Durable,
- à la Commission Consultative de l'Environnement,
- aux groupes de travail autour du projet de la place des Cordeliers,
- à l'accueil des nouveaux Auxerrois.

La présidente fait part des réalisations en synergie avec les autres Conseils de quartiers :

- l'implantation prochaine d'une boîte à livres, à l'angle des rues Guynemer et Colonel-Rozanoff. Cet endroit a semblé propice car très passant et avec de nombreux stationnements.

- la dotation de boîtes à mégots. 4 cendriers seront posés aux endroits stratégiques.

Tout au long de l'année et grâce à l'investissement des deux élus, le Conseil de quartier a organisé des randonnées, appréciées et bien suivies. Les itinéraires sont variés et accessibles à tous. Les membres ont aussi organisé un concours de pétanque familial qui a eu énormément de succès. Ils ont, comme d'habitude, apporté leur concours à l'organisation du vide-greniers et à la Fête du quartier, pilotée par les équipes du Nouvel Equipement de Territoire. Le square *Le Petit Prince* s'est vu doté d'un module jeu pour les enfants de 7/12 ans, un panneau d'affichages a été posé devant le Vélo Club Auxerrois. Le Conseil de quartier suit avec attention le projet de la véloroute qui impactera les circulations rue de la Maladière. Cet axe a déjà subi des aménagements pour réduire, en outre, la vitesse. Toutes les difficultés ne sont pas résolues, en particulier les déplacements piétons. Le plan de circulation sera forcément adapté au traçage de la véloroute. Un projet est en gestation : les terrains en friche, entre le cimetière et la Gendarmerie, pourraient être aménagés en jardins partagés ou familiaux, en jachère fleurie qui pourrait devenir un but de promenade, en verger conservatoire (planter des espèces de fruitiers qui ont pratiquement disparu). Toutes ces pistes sont à explorer. Ce projet peut s'étaler sur plusieurs années. Enfin, la (re)construction du gymnase reste un enjeu pour les habitants.

La présidente informe que, suite à la création des Nouveaux Equipements de Territoire, des permanences et des temps d'animations sont mis en place au Vélo Club Auxerrois. Pascal Mas, responsable du nouvel équipement, communique sur les animations qui sont ou seront proposées.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire remercie les habitants de s'être déplacés et félicite les membres du Conseil de quartier de leur travail.

En ce qui concerne le tracé de la véloroute, il propose un travail conjoint de tous les acteurs y compris le Conseil de quartier en 2019.

Sur le projet de l'aménagement de la friche, il confirme qu'un viticulteur était intéressé pour l'acquérir. Son mode de culture ne correspond pas aux orientations de la Ville, qui n'a donc pas donné suite pour l'instant. L'espace est suffisant pour accueillir plusieurs projets.

Les choses se confirment pour le gymnase du côté du Conseil Départemental. Une réunion est prévue la semaine prochaine entre les différents acteurs.

Sujet, question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
Problème d'écoulement des eaux dans les rues St-Exupéry et Clément-Ader	Je donne la parole à Stéphane Cuzon, directeur du Cadre de Vie, présent ce soir. S. Cuzon explique qu'une étude doit être menée par la DDU sur la possibilité de rabaisser le niveau de la voirie et rehausser celui des bordures. Guy Paris rappelle que le temps très chaud et sec de cet été a rendu la terre imperméable et les pluies d'orage n'ont pu être absorbées. Des débordements se sont produits là où il n'y en a jamais eu.
Le revêtement de l'avenue Haussmann a été refait, mais les trottoirs, comme ils sont, est-ce définitif ou provisoire ? La rue des Conches est dans un état lamentable. Vous aviez dit qu'elle serait refaite aussi. Quand cela est-il prévu ?	Non, cela n'est pas définitif, si la météo est favorable, ils seront terminés fin décembre 2019. Nous allons procéder à un grattage pour remettre de l'enrobé. Je ne peux vous promettre pour 2019. Guy Paris veut apporter quelques précisions sur le financement.
	.../...

	<p>.../...</p> <p>1 M d'euros ont été consacrés à la réfection des chaussées et des trottoirs, dont 500 000 € pour Denfert-Rochereau. Les priorisations sont donc difficiles quand on a la vision globale de la Ville.</p>
<p>L'angle des rues Eiffel et Guynemer est très dangereux. Il y a un conteneur à verres et des plots sur la chaussée. Il faut se déporter complètement sur la rue Guynemer. La demande avait déjà été faite d'enlever ces plots pour faciliter la circulation. Je pense que ces plots ont été posés pour protéger les gens qui viennent déposer leurs verres. De plus, juste derrière, il y a le passage piétons, les voitures venant de la rue Eiffel ne les voient pas. Il y a donc une double dangerosité pour les véhicules et les piétons.</p>	<p>Effectivement, les plots ont été mis pour protéger les piétons. Les services iront vérifier sur place.</p>
<p>La rue Clément-Ader est souvent prise en déviation pour échapper aux feux tricolores. Cette rue n'est pas sécurisée. Il serait judicieux que les voitures se garent toutes du même côté.</p>	<p>Il faut que le Conseil de quartier s'en empare avec les habitants pour travailler à un plan de circulation global.</p> <p>C'est une idée à creuser.</p>
<p>J'habite rue Guynemer, ma maison se trouve entre la rue Eiffel et le square <i>Le Petit Prince</i>. Pouvez-vous vous rapprocher de GRDF pour faire installer une canalisation de gaz de ville sur 200 m ?</p>	<p>La demande peut être faite. Il faut les interroger pour savoir s'il ont un projet, leur intérêt étant bien de multiplier leur réseau.</p>
<p>La route qui va vers Monéteau a été dotée d'aménagements pour réduire la vitesse. Pourquoi pas dans la rue Guynemer ? Il faut la sécuriser.</p>	<p>Le problème est posé, nous allons y travailler. Je répète qu'il faut construire un projet global, sur l'ensemble de la rue, pour gagner en cohérence.</p>
<p>Devant le 36 avenue Haussmann, en face du collège, la grille est sans cesse descellée. Ne serait-il pas possible de la remplacer par une plus longue ?</p> <p>Malgré les coussins berlinois, les conducteurs roulent à une vitesse incroyable.</p>	<p>J'ai bien pris note. Les services verront ce qu'il est envisageable.</p> <p>Malheureusement, je ne pourrai jamais éradiquer ces débordements dangereux. Chaque automobiliste doit être responsable.</p>
<p>Est-il possible de faire une petite porte d'accès dans le mur du cimetière, côté parking ? Pour les personnes âgées, il faut beaucoup marcher pour se rendre sur son lieu de recueillement.</p>	<p>Partageant votre demande, il ne sera pas possible de créer cette entrée, pour éviter tous problèmes d'intrusion et de dégradation dans le cimetière. Mais je conçois que cela peut être pénible. La Direction Cadre de Vie étudie, au cas par cas, l'accès en voiture, à l'intérieur, avec un badge.</p> <p>Je vois là une deuxième sujétion de travail pour les membres du Conseil de quartier, à savoir créer l'émulation entre habitants, en constituant, par exemple, un réseau de co-voiturage et de solidarité. La disponibilité de certains peut bénéficier à d'autres.</p> <p>.../...</p>

	.../... Je pense qu'il faut travailler ensemble sur des solutions innovantes.
On parle sans cesse d'écologie. Un magasin, rue des Fourneaux, se situe entre une enseigne de restauration rapide et un autre magasin. Son accès est un véritable dépotoir. Pouvez-vous y faire quelque chose ?	Je vais vérifier la législation applicable en la matière. Il s'agit d'une propriété privée. Toutefois, je peux enjoindre le propriétaire à garder ces lieux dans un état de propreté satisfaisant.
Est-il possible de faire quelque chose contre les voitures qui se garent sur les trottoirs et obligent les piétons à circuler sur la chaussée ? Dans la rue Gustave-Eiffel, des emplacements ont été matérialisés mais les voitures ne se garent pas correctement.	C'est une problématique récurrente. Nous "butons" sur ces incivilités. Les trottoirs sont faits pour les piétons. Nous multiplions la pose de mobilier urbain mais, une fois de plus, il s'agit de comportements irrespectueux. Je peux, bien entendu, demander des passages de la Police Municipale La sanction est de 135 €.

4 - Élections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

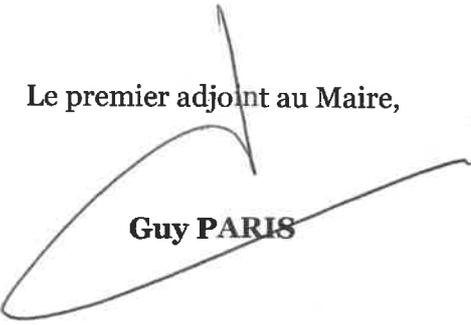
Deux membres du Conseil de quartier souhaitent se représenter. Abder El Badaoui pense que chacun peut et doit être utile à son quartier. Il a élaboré un projet sportif qu'il espère mettre en place, sous l'égide du Conseil de quartier, en 2019. Emilie Grousset s'inquiète sur la constitution du prochain Conseil afin que le principe de Démocratie de Proximité reste présent sur ce quartier. Elle assure l'importance de faire vivre ce dispositif. Un habitant du quartier propose sa candidature. Le Conseil de quartier n'est pas constitué.

Guy Paris informe l'assistance qu'une consultation publique avec appel à candidature sera mise en place, début 2019.

L'Assemblée de quartier se termine à 21h00.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,


Guy PARIS